

Propriété de M. & Mme Jean-Louis Gueret

Commune de Connerré (72)

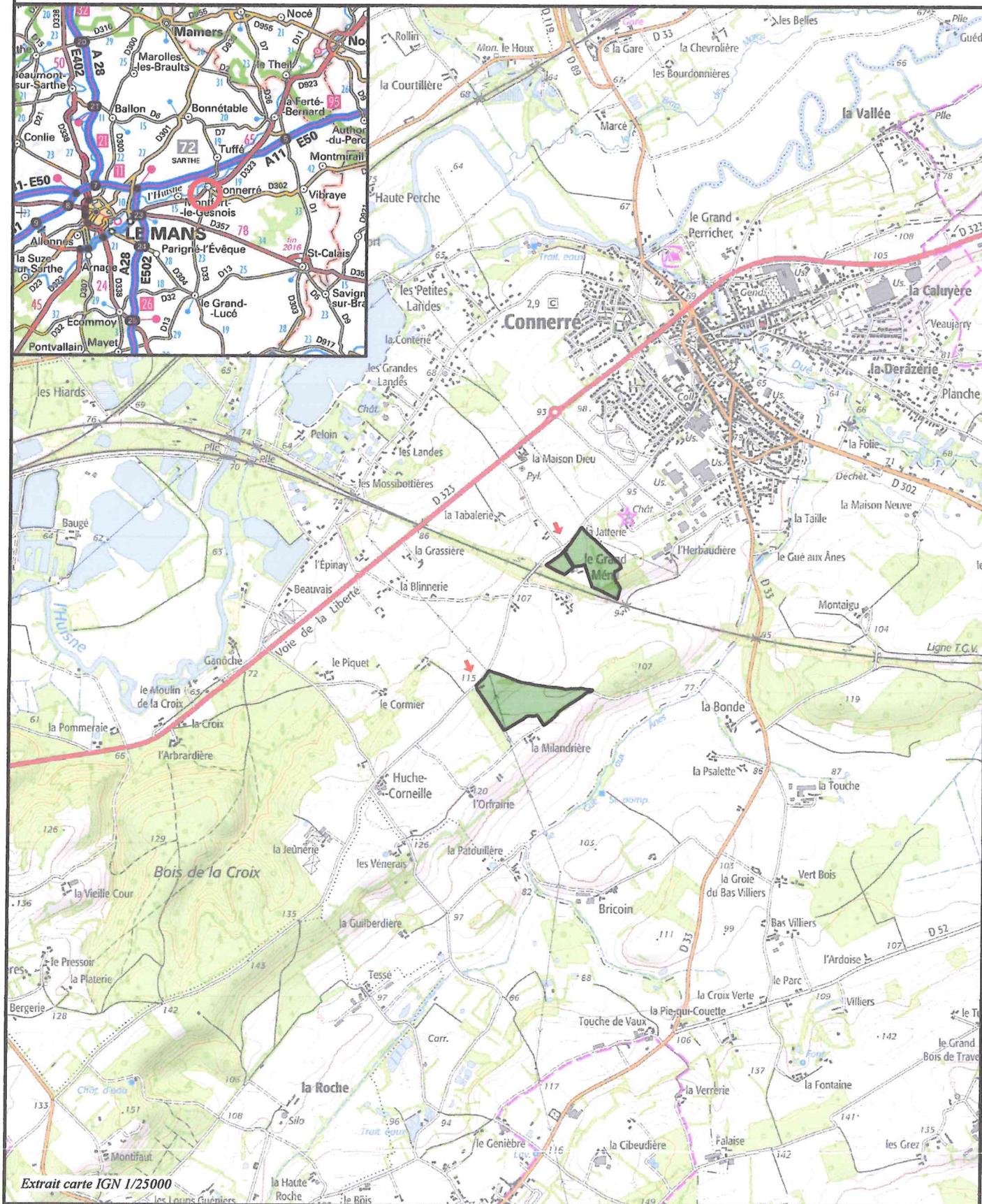
PLAN DE SITUATION

Surface du projet : 8ha16a

Surface cadastrale totale : 13ha70a36ca

OCT. 2023

ECHELLE : 1/5 000



Propriété de M. & Mme Jean-Louis Gueret

Commune de Connerré (72)

PLAN DE MASSE

Surface du projet : 8ha16a

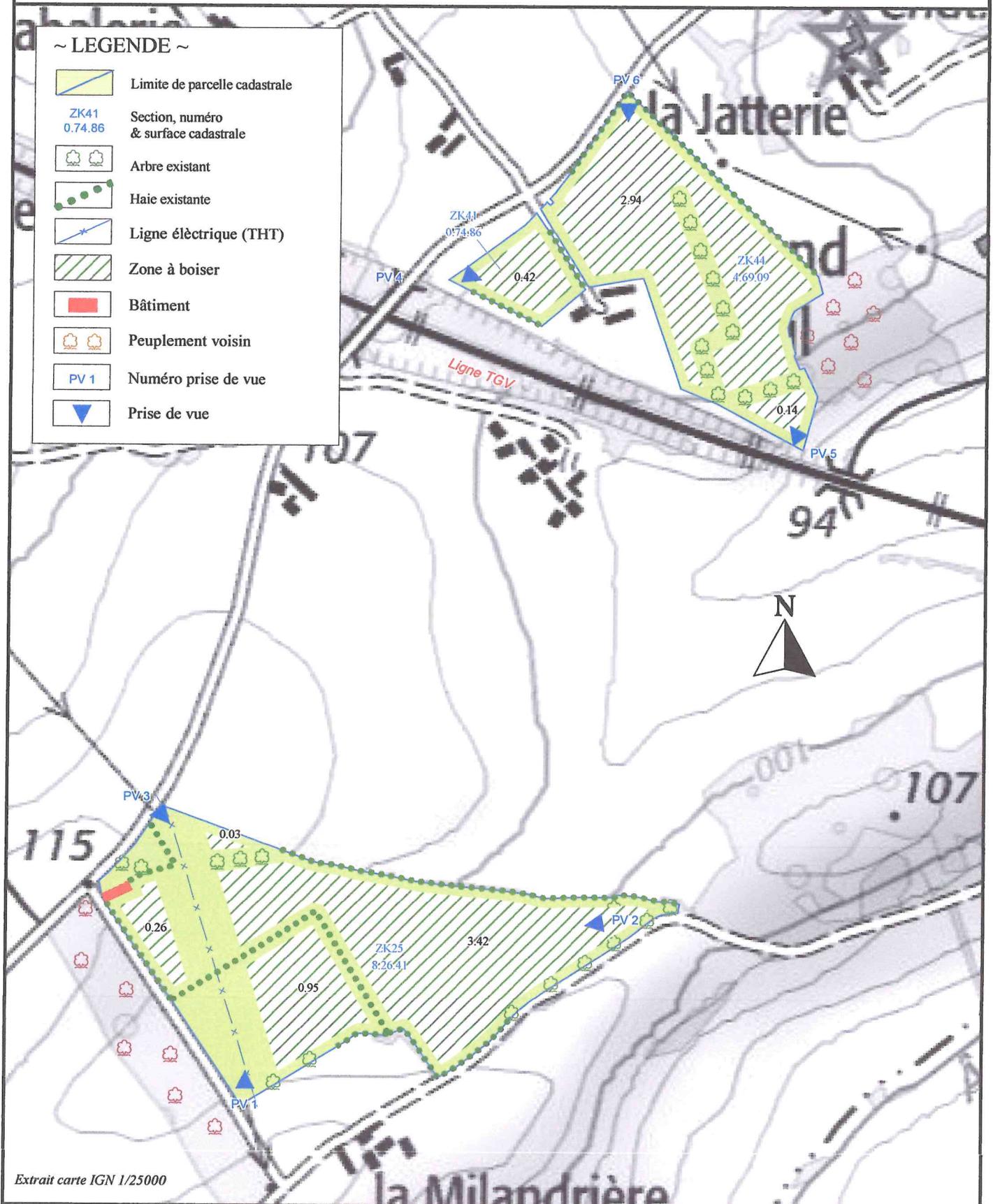
Surface cadastrale totale : 13ha70a36ca

OCT. 2023

ECHELLE : 1/5 000

~ LEGENDE ~

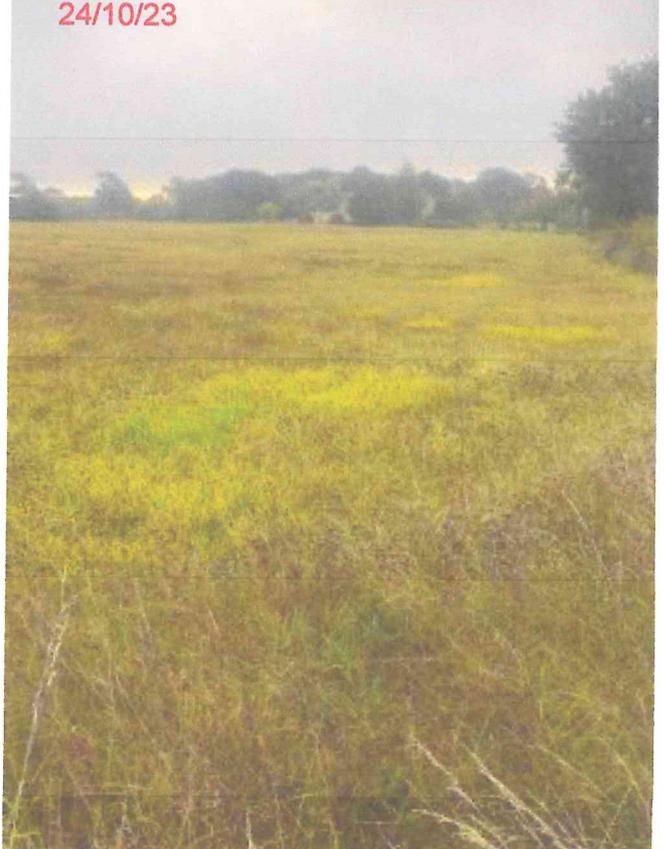
-  Limite de parcelle cadastrale
-  Section, numéro & surface cadastrale
-  Arbre existant
-  Haie existante
-  Ligne électrique (THT)
-  Zone à boiser
-  Bâtiment
-  Peuplement voisin
-  Numéro prise de vue
-  Prise de vue



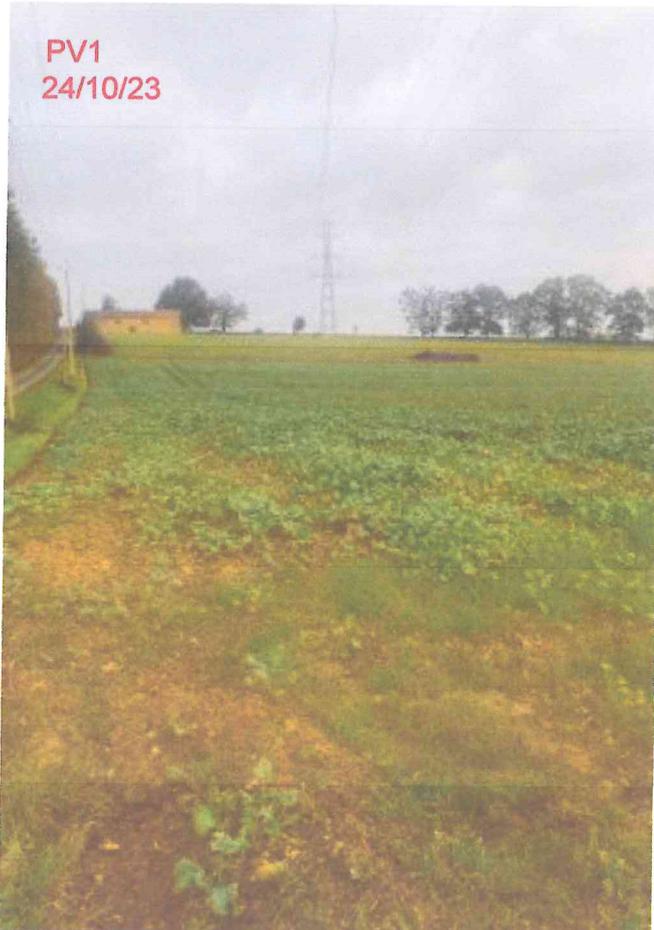
PV3
24/10/23



PV4
24/10/23

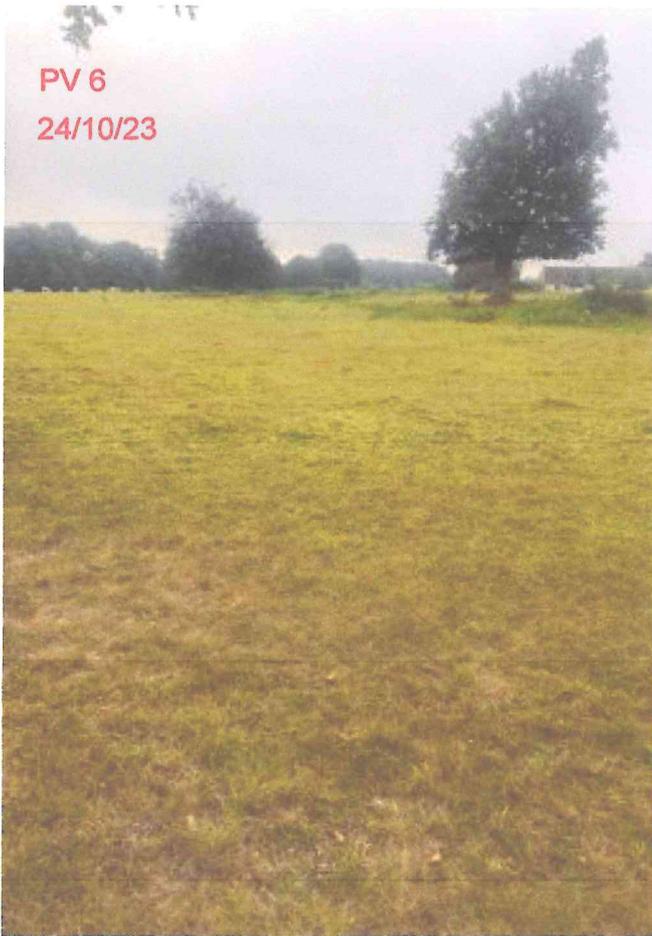


PV1
24/10/23



PV2
24/10/23





Propriété de M. & Mme Jean-Louis Gueret

Commune de Connerré (72)

PLAN DES ABORDS DU PROJET

Surface du projet : 8ha16a

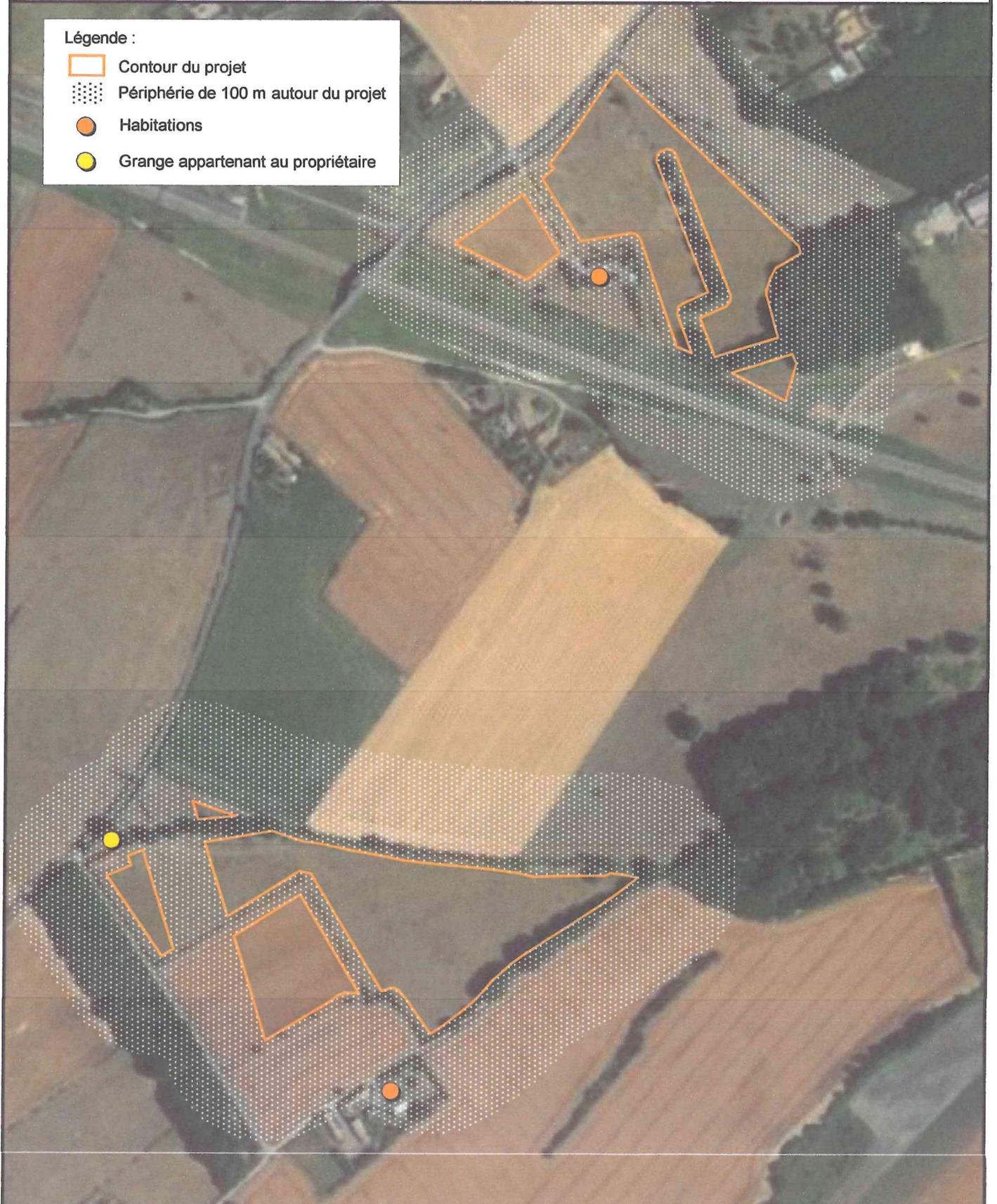
Surface cadastrale totale : 13ha70a36ca

OCT. 2023

ECHELLE : 1/5 000

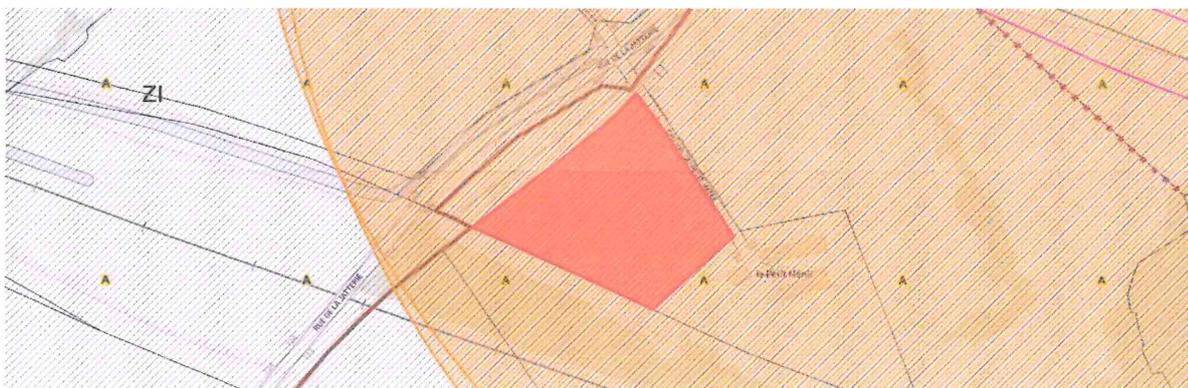
Légende :

-  Contour du projet
-  Périphérie de 100 m autour du projet
-  Habitations
-  Grange appartenant au propriétaire



FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE

Commune de Connerré - Section ZK - Parcelle 0041



VUE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

 Parcelle classée A, Zone agricole

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Périmètres d'informations

 Périmètre de voisinage d'infrastructure
de transport terrestre (secteur affecté par le
bruit)

Zones affectées par le bruit

SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE

 Mesures de classement et d'inscription
et protections des abords des monuments
historiques (AC1)
Logis avec ses décors de papiers peints
et toiles murales

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

 SCOT DU PAYS DU MANS

**NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas
être considérée comme un document opposable**

**Les SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche
détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez
la FAQ**

FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE

Commune de Connerré - Section ZK - Parcelle 0025



VUE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

 Parcelle classée A, Zone agricole

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Traitement environnemental et paysager

 Éléments de paysage, (sites et secteurs)

à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Haies à protéger au titre de l'article

L.151-23 du Code de l'Urbanisme

SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE

 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (I4)

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

 SCOT DU PAYS DU MANS

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

Les SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ

FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE

Commune de Connerré - Section ZK - Parcelle 0025



VUE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

 Parcelle classée A, Zone agricole

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Traitement environnemental et paysager

 Éléments de paysage, (sites et secteurs)

à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Haies à protéger au titre de l'article

L.151-23 du Code de l'Urbanisme

SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE

 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (I4)

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

 SCOT DU PAYS DU MANS

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

Les SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ